

# BULLETIN DE LIAISON - 19/12/2023

**Mise en sens unique de la rue François SARTEEL à Auvélais : tronçon situé au sud de la RN90, c'est-à-dire entre la rue des Deux Puissances et la RN90.**

Chers riverains,

Dans son plan stratégique transversal, la ville de Sambreville a prévu l'aménagement de plusieurs voiries dans le souci d'améliorer la sécurité routière, le cadre de vie général et la convivialité dans les quartiers.

Dans cette optique, une décision de mise en sens unique de la rue François SARTEEL, a été adoptée par l'ensemble du Conseil communal, sur proposition du Collège communal.

## **Les raisons de cette mise en sens unique sont multiples :**

- **Amélioration de la sécurité du carrefour entre la N90 et la rue François Sarteel.**  
Avec la suppression du sens descendant pour les véhicules à partir de la N90, on supprime de facto le « tourne à gauche » pour les véhicules venant de NAMUR ou de JEMEPPE, cause principale des accidents à cet endroit.
- **Amélioration de la sécurité des piétons :** dans la partie centrale de ce tronçon de la rue François Sarteel. En effet, en supprimant un sens de circulation, les piétons ne doivent se méfier que des véhicules venant dans un seul sens, ce qui est beaucoup plus facile à contrôler.
- Le tronçon concerné par cette mise à sens unique fera l'objet d'une **rénovation dans les prochains mois, dans le cadre du plan « PIC-PIMACI 2022-2024 »**. Pour obtenir les subsides nécessaires à la réalisation de ces travaux, le SPW impose l'aménagement d'un trottoir d'un mètre cinquante, des 2 côtés. Il n'y a donc pas d'autre solution que de mettre ce tronçon à sens unique.

## **IMPORTANT :**

1. Il s'agit ici d'une mise en sens unique limitée, c'est-à-dire que les cyclistes sont autorisés dans les 2 sens de circulation.
2. Le tronçon de la rue François Sarteel situé au nord de la RN90, en direction de Velaine, est et restera à double sens de circulation.

Lors de la mise en œuvre des travaux évoqués ci-dessus, les riverains concernés recevront une information complète, reprenant les modalités de circulation, de signalisation, et de stationnement, pendant le futur chantier.

## **Pour toutes informations complémentaires :**

Le bureau d'étude communal peut être contacté au numéro suivant : 071/260.342 ou 071/260.269

Le Collège communal tient à vous remercier pour votre patience et votre compréhension.

Pour le Collège,

**Xavier GOBBO**  
**Directeur général**

**Jean-Charles LUPERTO**  
**Député-Bourgmestre**

Administration communale de Sambreville  
Grand-Place – 5060 SAMBREVILLE – [www.sambreville.be](http://www.sambreville.be) – Tél. : 071/260.200

*L'Administration communale met tout en œuvre pour vous informer en temps réel sur l'avancement des différents chantiers. Toutefois, il arrive que pour des raisons pratiques, organisationnelles ou techniques, l'entrepreneur prenne l'initiative de modifier son planning de travaux sans avertir immédiatement les services communaux. L'information peut alors vous être communiquée avec un certain décalage. Nous vous prions d'ores et déjà de bien vouloir nous en excuser*